

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2022

Présents : M. Paul VERNAY, Mme Florence de POUMEYROL,
Mme Nathalie MICOLAS, M. Jean-Pierre MASSON, M. Gilberto GRECO.
M. Jean-Luc VIBERT, Mme Natalia BONAVITA, Mme Catherine LEIGNIER,
Mme Christelle MORTEL, M. Grégoire MATHELIN,
Mme Maryvonne BOUCHARD, Mme Marlène BLASQUEZ

Excusés : M.. Claude BROZZONI
Mme Marie-Victoire De La CHAPELLE (pouvoir à N. BONAVITA)
Mme Emilie VAIR

Madame Florence DE POUMEYROL est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05

Le compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021 est approuvé à 12 voix pour et 1 abstention

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter 2 points à l'ordre du jour

- Ouverture de crédit
- Commission travaux : convention

Avec 13 voix pour, le conseil municipal accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Vente d'une parcelle ZC 511 (issue de la parcelle ZC 63) de 1 936 m2 située chemin du Coulis

Avec 13 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

2. LA FERME : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire rappelle le marché lancé selon la procédure adaptée pour l'aménagement de logements à la ferme de Pérouges.

Le cabinet MY'RENO SASU, maître d'œuvre de cette opération a procédé à l'ouverture et à l'analyse des offres. La commission travaux, s'est prononcée sur le choix des entreprises les mieux-disantes, à savoir :

Le Maire demande au conseil municipal de retenir les offres proposées par la commission travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 10 pour et 3 abstentions attribue le marché conformément à la proposition de la commission travaux, pour un montant total hors taxes de 115 084.45 euros

LOTS	ENTREPRISE	MONTANT H.T.
1 – MINI ASCENSEUR	ASCERVI	19 094.00 €
2 – MEZZANINE	MALLET	20 960.56 €
3 – MENUISERIES INTERIEURES	MALLET	7 120.95 €
4 – PLATERIE PEINTURE	LARDY	29 752.01 € €
5 – PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE	ROCHE	11 480.00 €
6 – ELECTRICITE VENTILLATION	JUENET	19 322.00 €
7 – CARRELAGE FAIENCE	BERRY	7 354.93 €
MONTANT TOTAL DU MARCHE		115 084.45€

3 BILAN FINANCIER 2021

Les premiers chiffres de bilan sur l'année 2021 montre des résultats excédentaires. Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses pour un montant de 327 000 euros.

En investissement, les recettes s'élèvent à 366 000 euros (en incluant un excédent 2020 de 308 000 euros).

Les dépenses de 279 000 euros permettent un excédent de 86 000 euros en investissement.

Le montant des travaux et acquisitions s'élève à 190 000 euros.

Un désendettement de 84 000 euros a été effectué.

Le solde financier s'élève à 458 000 euros.

L'année 2021 s'est déroulée sans embuche, et permet de préparer les gros investissements de 2022

Le vote du budget aura lieu fin mars.

4 ANALYSE DES DOSSIERS PRIORITAIRES POUR 2022. TRAVAUX, PROJETS, ...

La programmation 2022 de travaux nécessite une vue d'ensemble et de faire des choix de priorité.

Voici la liste des travaux engagés :

- Salle de l'école
- Ferme
- RD 1084. Sécurisation à Rapan
- Eglise éclairage
- SPO : dossier sécurité
- Diagnostic : assainissement, eaux pluviales
- Enfouissement EDF vers l'Office du Tourisme
- Maison Colosiez : eaux usées et fenêtres
- Lavoir au Péage
- SPANC
- Travaux isolation école
- Piste cyclable en direction de Bourg St Christophe

Liste des travaux à prévoir et à phaser sur 2022 -2023

- ADAP : accessibilité des bâtiments communaux
- Signalétique Cité
- Terminer les aménagements du local technique suite au permis de construire
- Lavoir du Plâtre
- Aire de parking à La Glaye
- Aire de parking à Rapan (Battières)
- Terrain tennis école
- Stationnement Dynacité école
- Parking Thibaut
- Voirie : entretien
- Agenda 2030

Sur 2022 et 2023 nous ferons des priorités d'aménagement et selon nos possibilités budgétaires.

5 PERSONNEL : CONTRAT TEMPORAIRE

Depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Notre commune décide donc d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 6 MOIS à compter du 1er février 2022

La rémunération ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Dans le cadre du PEC, le montant de l'aide accordée aux employeurs est exprimé en pourcentage du SMIC brut et défini par décision du Préfet de Région.

Des travaux importants sont confiés à l'équipe des agents techniques : réseau dans la Cité, travaux sur le bâtiment de la ferme, ...

Le Maire propose au conseil municipal :

Le recrutement d'un CUI - CAE pour les fonctions d'agent technique à temps complet pour une durée de 6 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour accepte le recrutement tel que présenté

6 OUVERTURE DES CREDITS FINANCIERS

Monsieur le Maire explique que l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'en matière d'investissement, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses, dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette disposition permet de lancer et de mandater des opérations bien définies sans attendre le vote du budget qui n'interviendra qu'au mois de Mars 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 13 voix pour, autorise, le Maire à engager des dépenses avant le vote du budget primitif 2022 de la commune les opérations suivantes :

Article	Opération	Objet	montant
20		Immobilisations Incorporelles	5 322.00 €
21		Immobilisations Corporelles	19 479.00 €
2313		Immobilisations en cours : constructions	145 216.00 €
2315		Immobilisations en cours : installations, matériels et outillages techniques	27 794.00 €

Les crédits seront régularisés au BP 2022.

7 RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE AVEC LA SOGEDO

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le contrat de prestation ci-joint, pour l'entretien des poteaux incendie proposé par la SOGEDO.

Cette prestation sera rémunérée 42 € H.T. par appareil et par an, et concerne actuellement 43 poteaux d'incendie.

Ce contrat annule et remplace celui en date du 20/03/2018 et prendra effet à la date de sa signature pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, avec 13 voix pour, le Conseil Municipal accepte les termes du contrat de prestation pour l'entretien des poteaux incendie proposé par la SOGEDO ;

8 PLANNING DES REUNIONS DES COMMISSIONS

Il est souligné l'importance du travail des commissions, et également de pouvoir y associer la participation des membres extra-municipaux.

Un planning de réunions est proposé :

- Finances : 17 février puis avec la perceptrice
- Urbanisme : réunion tous les 15 jours à cause des délais d'instruction
- Travaux : le lundi 7 février
- Ecoles : jeudi 17 février
- Social, culture tourisme et communication : début mars
- Environnement : vendredi 2 mars

9 COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS

Ecole

Grève de tous les enseignants le 13 janvier et fermeture de l'école.

Installation de détecteurs de CO2

Subventions pour l'achat de livres

Sécurisation du chantier de la salle multi activités

Réflexions sur le grand terrain de récréation

Tourisme Culture et Vie Associative

Très peu de manifestations en janvier et février.

Réunion de réflexion pour mettre en place les activités dans la ferme

Travaux voirie

11 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation

Environnement

Le ramassage des sacs noirs aura lieu tous les 15 jours à partir d'avril.

La cité sera ramassée une fois par semaine au lieu de 2 fois précédemment. Analyse du stockage des containers.

Sensibilisation des élèves à l'environnement.

Urbanisme

Nous avons rencontré les riverains du chemin du coulis. Dialogue à poursuivre avec l'ensemble des habitants.

Sociale

Les colis ont rencontré un vif succès

Suivi des demandes de logements

Communication

Le bulletin annuel est en cours d'impression

12 QUESTIONS DIVERSES

- Echanges sur la communication et les articles des 2 listes communales : volonté de travailler collectivement.
- Suivi de la fibre optique, de la connexion des 3 armoires.
- Demander à chacun de signaler les pannes d'éclairage public par mail à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 février 2022 à 20 h 00